

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Qu'attendent les élus locaux de ce nouveau gouvernement ?

Si nous attendons de la cohérence sur les nouveaux modes de financement des recettes communales, nous attendons aussi que ce gouvernement permette aux communes de retrouver dans les années à venir une réelle possibilité d'évolution, et que cette évolution soit choisie par les habitants.

Cette nécessaire capacité de choisir doit être redonnée aux élus pour leur permettre de mieux réaliser les projets souhaités par les habitants et de répondre plus efficacement à leurs attentes.

Cela n'empêchera en rien que cela se fasse dans la cohérence et dans le respect de l'intérêt commun mais aussi dans la concertation avec les différentes administrations.

C'est d'ailleurs pour cela qu'ils ont été élus.

Or, qu'en est-il actuellement ?

Des dotations qui baissent régulièrement, des subventions régionales et départementales de plus en plus réduites pour financer surtout des mises aux normes réglementaires particulièrement coûteuses, même si certaines sont indispensables.

Une obligation insupportable de construire sur notre territoire communal près de 1000 logements sociaux supplémentaires pour respecter une directive de plus qui nous oblige à construire 25% de logements sociaux sur notre commune.

Cela est techniquement et financièrement impossible. Cela n'est souhaité ni par les habitants de notre ville ni par ses élus, tant nous avons conscience du déséquilibre budgétaire sociologique et urbanistique que cela entraînerait.

Nous ne voulons plus financer des mesures incohérentes au détriment du financement des projets essentiels qui doivent structurer utilement notre ville pour le bien être de ses habitants.

Nous ne voulons plus payer des amendes exorbitantes simplement parce que nous ne respectons pas des normes inadéquates au développement harmonieux de notre territoire communal.

Nous voulons que s'arrête le jusqu'au-boutisme destructeur de nos communes de la deuxième couronne de l'agglomération parisienne et que les décideurs politiques prennent conscience que les habitants de ces communes ont aussi le droit de se projeter dans un devenir souhaité et concerté.

Nous ne voulons plus qu'au prétexte de financement d'État pourtant de plus en plus réduit, l'autonomie des communes soit mise à mal par l'omniprésence administrative et réglementaire au dépend de l'intérêt général. Nous comptons sans a priori sur ce gouvernement en place pour permettre aux communes d'exister autrement que dans la contrainte budgétaire et réglementaire !

Michel Baux
et le groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

Semaine des 4 jours

La gestion de la municipalité épinglée par la Chambre régionale des comptes

Non, l'école de la république ne peut pas être une variable d'ajustement du budget de la commune !
Une décision à la hâte !

Le 21 juin, en commission Jeunesse et Sport, la seconde adjointe imaginait difficilement la possibilité de passer à 4 jours d'école en septembre, malgré des décisions déjà prises par certaines communes voisines. Le 23 juin la délibération n'était pas à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Le 27 juin paraît le décret autorisant cette « expérimentation ». Le 28 juin, l'ordre du jour du CM a été modifié. Le 30 juin, la majorité vote pour le passage à 4 jours de classe dans nos écoles. **Le CM pas encore achevé, la municipalité communique officiellement cette décision avec des documents préfabriqués !** C'était déjà ficelé par avance, sans permettre un débat de fond !

Si l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance !

Cette décision faciliterait l'organisation pour nombre de parents, surtout depuis qu'il y a eu la réduction de la cantine le mercredi. Elle diminue le nombre de jours de présence à l'école des professeurs ainsi que des agents. Elle pourrait faire faire des économies. **Encore un coup de canif à l'engagement de « tout mettre en œuvre pour la réussite éducative des enfants ».** Car ce sont bien eux qu'il faut mettre au centre du système éducatif. **La France est le pays d'Europe qui a le moins de jours de classe : moins de 145 dans l'année, qui a le plus d'heures de cours par jour (elle passera de 5h15 à 6 h/jour) et qui est réputée être inégalitaire et avoir un enseignement médiocre, selon le classement PISA de L'OCDE : 26° sur 70.** Mais ça, c'était en 2016. Gageons que la situation ne va pas s'améliorer dans les prochaines années.

Une autre école est possible

Si on repensait l'école avec des collectifs d'adultes ayant des compétences et des talents pédagogiques permettant à chacun de s'épanouir dans l'apprentissage, où la collaboration remplacerait la compétition ; la valorisation remplacerait la sélection, où on apprendrait à développer son analyse critique, à devenir l'adulte et le citoyen de demain ?

A la rentrée, après avoir augmenté massivement les impôts, la commune supprimera aussi les NAP qui avaient justement cette vocation : créer une réelle éducation populaire. **A Deuil-La Barre, l'école de la république, variable d'ajustement budgétaire, est sacrifiée en l'absence de vision politique.**

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer,
Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil »,
site <http://changerdeuil.fr/>
www.facebook.com/changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Nouvelle rentrée, nouvelles difficultés...

De nouvelles augmentations en perspectives

Chaque année et pour nombre de Deuillois, le mois de septembre reste synonyme d'une rentrée difficile, avec son lot d'augmentations et les soucis inhérents à l'organisation de la famille et notamment à tout ce qui touche les enfants, horaires, activités, cantines etc... Comme nous l'évoquions dans notre dernière expression libre, votre majorité a fait voter de nouvelles augmentations concernant ses services pour la jeunesse : hausse de la cantine, des services périscolaires ainsi que ceux de l'école de musique... Notre commune va pourtant réaliser des économies conséquentes avec la fin de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons voté contre ces augmentations, comme nous le faisons à chaque fois depuis ces trois dernières années : augmentation des impôts, des différents tarifs... Les Deuillois ne doivent pas être victimes des orientations budgétaires de leurs élus !

Des stationnements difficiles

Le CPAM de notre ville a définitivement fermé ses portes le premier juillet. En lieu et place des bâtiments et du parking va se construire un nouvel immeuble : fin du stationnement à proximité du marché et augmentation de la population dans un quartier déjà très urbanisé. Une fois de plus, votre majorité se détourne d'un de ses engagements : nous sommes bien loin de la pause immobilière promise il y a trois ans. Que va-il se passer pour nos écoles, sur nos routes où les nouveaux plans de circulation risquent de rendre difficiles les accès à notre ville ?

Plan de circulation

Adapter le plan de circulation de la commune à son évolution et ses besoins est quelque chose d'utile et nécessaire. Cependant, on peut se demander quelles considérations ont été retenues pour ce qui a été modifié pendant votre période estivale. La modification des sens de circulation doit se faire avec du discernement, dans le cadre d'une progression logique, avec de la concertation et une réflexion d'ensemble. A titre d'exemple, la mise en sens unique de la rue du Moutier obligera les automobilistes qui vont travailler vers Paris de passer tous les matins devant l'école Pasteur. Quand on connaît les difficultés à circuler le matin dans la rue G. Dessailly, il est à craindre que cela va considérablement accentuer les risques dans cette zone scolaire.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne rentrée pour cette nouvelle année scolaire. Nous nous engageons à rester vigilants et à votre écoute !

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten
et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com